



## COMMUNIQUE de PRESSE

### UNE CATASTROPHE ECOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE NATIONALE SANS PRECEDENT FACE AUX SURMORTALITES DE DIZAINES DE MILLIERS DE COLONIES D'ABEILLES SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Le Syndicat National d'Apiculture a interpellé aujourd'hui Stéphane TRAVERT, ministre de l'Agriculture et Nicolas HULOT ministre de la Transition écologique et solidaire afin que soit déclenchée la reconnaissance de calamité agricole pour tous les départements de France, certains apiculteurs ayant perdu plus de 80 % de leurs colonies d'abeilles.

Cette catastrophe écologique sans précédent a des conséquences économiques pour les apiculteurs mais au-delà c'est toute la pollinisation du territoire français qui se trouvera insuffisamment assurée en suite à la disparition de plusieurs milliards d'abeilles pollinisatrices actives et essentielles tant pour assurer rendement et qualité aux cultures agricoles que pour les plantes sauvages et le maintien de la biodiversité.

La France doit importer 30 000 Tonnes de miel pour répondre à la consommation des français. Ce sont près d'un million de ruches supplémentaires qu'il faudrait repeupler pour combler ce déficit de production.

Le Syndicat National d'Apiculture a fait un ensemble de propositions au ministre et a demandé une meilleure évaluation des pesticides par l'ANSES avant autorisation de mise sur le marché, le retrait immédiat du glyphosate, la révision urgente de la réglementation relative aux conditions de pulvérisation des pesticides ainsi qu'un accès facilité aux médicaments vétérinaires acaricides (lutte contre la varroase) pour tous les apiculteurs, un soutien renforcé à l'agriculture biologique.

Frank Alétru,

Président